CE MONDE QUI BOUGE

Le départ de Sarkozy, une bone chose. Et chez nous ?

Par Hassane Zerrouky

Acculé, Nicolas Sarkozy a montré un triste visage : celui d'un homme ayant pris à son compte les idéologies les plus réactionnaires. En font foi ses appels à l'électorat du Front national, aux harkis dont il s'est rappelé l'existence en fin de mandat, à cette frange extrémiste des rapatriés nostalgiques de l'Algérie française, le tout sur fond de stigmatisation de l'immigration non européenne, génératrice, selon lui, de chômage, d'insécurité, d'islamisme et de terrorisme. Il aura tout fait pour réveiller les peurs et les craintes de «l'autre» — le Maghrébin, l'Arabe, le Noir — devenu, l'instant d'une élection, responsable de la crise qui frappe la France et, partant, l'Europe blanche ! Comme l'écrit *Libération*, «il restera dans l'histoire comme le chef de l'Etat n'ayant pas hésité à fouler aux pieds de grandes valeurs républicaines pour tenter de se faire réélire avec une campagne aux relents d'extrême-droite».

Bien plus, après la Côte d'Ivoire, puis la Libye, dont on mesure aujourd'hui les dégâts – un pays menacé d'implosion – Nicolas Sarkozy avait d'autres projets belliqueux en tête : une intervention militaire en Syrie, mais aussi en Iran qu'il ne cessait de menacer de ses foudres si Téhéran ne mettait pas fin à son programme nucléaire. Et dans cette éventualité, la France a renforcé récemment son dispositif militaire à Abou Dhabi, où elle dispose d'une base aéronavale. Pour toutes ces raisons, sa défaite électorale est une bonne chose. Car elle ouvre objectivement d'autres perspectives si le président François Hollande optait pour une politique étrangère moins atlantiste que celle de Nicolas Sarkozy. A ce propos, il faut s'attendre à ce que le nouveau président soit soumis à la pression des lobbys atlantiste et pro-israélien afin que la politique étrangère de la France ne s'écarte pas trop de celle de son prédécesseur à l'Elysée. Concernant les rapports avec l'Algérie, il faut s'attendre à ce qu'ils soient détendus, moins crispés. Il y aura sans doute des gestes, des signaux forts en vue d'une normalisation, disons dépassionnée, des relations entre les deux pays.

Mais là, également, l'Algérie ne figure pas au rang de ses priorités. La crise qui sévit en Grèce et la menace qu'elle fait peser sur la zone euro, l'axe Paris-Berlin, le sommet de l'Otan, seront les priorités du nouveau président français. Seule certitude, avant de clore ce chapitre algéro-français, le rapprochement attendu avec Alger ne se fera pas au détriment de Rabat. Il ne faut pas rêver. Car la France socialiste ne sacrifiera pas le Maroc au profit de l'Algérie comme l'escomptent certains milieux algériens. Et à l'instar de ses prédécesseurs, François Hollande effectuera certainement un voyage en Algérie mais aussi au Maroc et en Tunisie.

Dans le reste de l'actualité, un mot sur les législatives algériennes. Hier, le chef de l'Etat a lancé un dernier appel pour un vote massif, estimant que «la génération qui a libéré le pays a fait son temps». Une phrase qui va certainement être longuement commentée. Est-ce à dire qu'il va bientôt passer le relais ? Pour l'heure, la question est plutôt de savoir si son ultime appel aux jeunes, car c'est vers cette catégorie, la plus nombreuse, à laquelle il s'adressait, ira massivement voter.

C'est une évidence : les jeunes ne se sont pas bousculés aux meetings et rassemblements organisés par les partis politiques. De manière générale, les Algériens n'avaient pas la tête aux élections. Le cœur n'y était pas. Les partis peinaient à mobiliser, à remplir des salles. La désaffection populaire est manifeste, visible. Rien ne sert de se voiler la face. C'étaient à l'évidence des signes qui ne trompaient pas.

Il n'empêche, ce désintéressement populaire, le risque d'un boycott massif n'ont en rien perturbé la tranquille assurance de certaines formations politiques. L'Alliance verte, par exemple, a déjà formé son gouvernement. Abdallah Djaballah assure que le cœur des Algériens bat islamiste ! Le FFS, à travers une randonnée pédestre à La Casbah, croit à sa bonne étoile ! Toutes ces formations politiques disent craindre la fraude. Soit.

Mais si jamais la participation électorale n'est pas au rendez-vous, si elle est en deçà des 20%, voire des 30%, comme le pensent de nombreux observateurs, quelle légitimité aura alors un parlement à légiférer sur l'avenir du pays, voire à amender la Constitution ?

H. Z.

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT D'ORAN CONSEILLE DE REVENIR À LA CONSTITUTION DE 1996

«Le président de la République doit être un arbitre»

Le doyen de la Faculté de droit d'Oran estime qu'il est préférable de revenir à la Constitution de 1996 afin d'éviter tout blocage du système politique. Pour le professeur Bachir Yelles Chaouche, le président de la République doit avoir un rôle «d'arbitre».

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - C'est un constat sans concession qu'a dressé, hier, le professeur Bachir Yelles Chaouche. Invité de l'émission matinale de la Chaîne III, le doyen de la Faculté de droit d'Oran a évoqué l'éventualité d'un blocage du système politique dans un futur très proche. «Si on se réfère à la Constitution de 2008, le président de la République fait appliquer un programme en fonction des engagements pris lors de son élection. Mais s'il se dégage une majorité parlementaire et qu'elle a, elle aussi, son programme, comment le président va-t-il faire pour imposer le sien ? Comment fera-t-il également, si aucune majorité ne se dégage dans la future Assemblée, pour mettre en œuvre son programme ? Il est possible que toutes les lois présentées soient bloquées», a-t-il expliqué. Selon lui, le système politique a fonctionné ces dernières années car la marche à suivre a été imposée. «Jusqu'à maintenant, cela a été géré d'une manière plus ou moins autoritaire. Mais à l'avenir, je ne suis pas sûr que ce système puisse donner des résultats efficaces dans la gestion des affaires publiques.»

Pour éviter tout blocage, le professeur Bachir Yelles Chaouche estime nécessaire de revenir à la Constitution de 1996 dont les dispositions faisaient du président de la République un «arbitre». «J'estime que la Constitution de 1989, corrigée en 1996, est tout à fait solide car elle faisait du président de la République un arbitre. C'est ce qu'il nous faut. Le chef de l'Etat doit être au-dessus de toutes les institutions et laisser le chef du gouvernement gérer les affaires du pays.

Le président ne doit intervenir qu'en cas de litige qui bloque les institutions. Mais il n'a pas à s'immiscer directement dans les affaires, car s'il se trompe, il n'y aura plus d'arbitre.»

T. H.

MISSION D'OBSERVATION DE LA LIGUE ARABE

Satisfecit précoce

La mission d'observation de la Ligue arabe des élections législatives d'aujourd'hui a attendu la veille de ce scrutin pour faire part de ses tâches et exprimer, déjà, son satisfecit quant aux bonnes conditions de déroulement de ce rendez-vous.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - «Notre mission est l'observation de l'élection législative d'aujourd'hui pour laquelle nous établirons un rapport détaillé à l'intention du secrétariat général de notre organisation et dont une copie sera remise au gouvernement algérien». C'est là la principale déclaration faite, hier mercredi, à Alger, par M. Ouadghir Hanafi, le responsable de la mission d'observation de l'élection législative de ce jeudi, relevant de la Ligue arabe. C'était à l'occasion d'une rencontre de présentation des missions de cette délégation dont le chef tiendra à remercier vivement les autorités algériennes pour leur étroite collaboration depuis son arrivée dans le pays le 2 du mois en cours. Date à laquelle le premier groupe de 14 membres de la délégation était venu préparer l'aspect logistique pour le reste de la délégation de 132 membres arrivés dimanche dernier.

Le plus gros contingent d'observateurs, jamais envoyé dans un pays auparavant, s'enorgueillit presque l'intervenant, pour qui le statut de fonctionnaires de ces membres a été comblé par plusieurs stages de perfectionnement, leur ayant permis d'acquérir beaucoup de connaissances en matière d'observation et de surveillance des élections. Il mettra en exergue, dans ce sillage, le fait que la Ligue arabe a eu à envoyer par le passé, bien des missions d'observation dans nombre de pays dont le nôtre à quatre reprises, l'Égypte ou le Soudan.

Ceci pour dissiper bien des appréhensions quant à la capacité de cette délégation à accomplir cette mission.

Faisant le bilan de son action jusqu'à la journée d'hier, M. Hanafi relèvera son entière satisfaction quant au bon déroulement de la campagne électorale avec, dira-t-il, «une relative équité dans la couverture médiatique publique». Il affirmera que les préparatifs pour cette élection sont menés de la meilleure des manières, en voulant pour preuve ce qu'il dira avoir vu de son propre chef lors des visites l'ayant mené dans nombre de centres et bureaux de vote dans la capitale.

Tout comme il reviendra encore une fois, insister sur le caractère d'observation de la mission qu'il dirige, et ce, dira-t-il, «conformément à l'accord cadre paraphé en février dernier entre le secrétariat général de la Ligue et le ministère des Affaires étrangères inhérent au travail des observateurs de notre organisation».

Des missions qui ne sauraient aller au-delà, mentionnera-t-il, «de ce que stipulent les textes de la loi portant régime électoral». L'orateur, qui reconnaît l'impossibilité pour sa mission de couvrir l'ensemble du territoire national, qu'un travail de collaboration logistique avec d'autres missions d'observation s'impose. Il citera en exemple, la délégation de l'UE dont il a rencontré le premier responsable dans la matinée d'hier justement, dira-t-il, pour étudier dans quelle mesure il était possible de concrétiser cette coordination.

M. Hanafi fera part de mineures observations et autres réserves à l'issue de l'opération de vote entamée déjà au niveau de 7 wilayas du pays à travers les bureaux itinérants. «Des cas isolés de dépassements qui ont vite été réglés», ajoutera-t-il, exprimant son souhait que «ces élections se déroulent dans la sérénité, le calme et la transparence et conformément à ce que stipule la loi en la matière».

M. K.

BOUIRA : EXPLOSION DE DEUX BOMBES À ATH-MANSOUR

Un poste avancé de la garde communale ciblé

Encore une fois, les terroristes du GSPC, affiliés à Aqmi, essayent de créer l'événement à l'approche des élections législatives, en multipliant les attentats à la bombe à l'endroit des gardes communaux de la wilaya de Bouira.

Ainsi, après les attentats qui avaient ciblé les gardes communaux de Krarib à Aomar et Ighzer Oumezeziav à Ahnif, avant-hier aux environs de 17h30, ce fut au tour de la garde communale d'Ath-Mansour d'être la cible des terroristes.

Un poste avancé, situé à l'entrée ouest de la commune d'Ath-Mansour, non loin du café Passala, a été la cible d'un attentat à la bombe. Au moment du passage d'un camion-citerne, qui alimentait le détachement, deux bombes de fabrication artisanale ont explosé simultanément causant des dégâts matériels considérables au camion alors que le chauffeur s'en est sorti avec des blessures légères.

Quelques minutes plus tard, et au moment où les gardes communaux accouraient pour secourir le chauffeur du camion, un troisième engin a explosé non loin du premier endroit mais sans faire de victimes.

Plus tard dans la soirée, alors que les réseaux des trois opérateurs de la téléphonie mobile avaient été désactivés dans tout le périmètre, les artificiers de l'ANP ont retrouvé sur le même itinéraire deux autres bombes qu'ils ont réussi à désamorcer.

La multiplication des attentats, à l'endroit des seuls cantonnements de la garde communale et avec les mêmes procédés, laisse penser plus à la vulnérabilité de ce corps de sécurité par rapport aux autres corps de sécurité. Les bombes enfouies aux abords des cantonnements et parfois même à quelques mètres laissent perplexes quant aux capacités de ce corps de sécurité à sécuriser son périmètre le plus immédiat.

A moins que les problèmes dans lesquels pataugent depuis plusieurs mois les gardes communaux, qui ne cessaient de revendiquer plus de droits, ne les aient découragés au point de baisser la vigilance d'une manière dangereuse.

H. M.